

● les résultats en chiffres

Délinquance générale ZSP 2013/2012 -7,88%

Délinquance de proximité	-19,7%
Violences urbaines	- 21 %
Atteintes aux biens	-11,3%
Cambriolages	-25,7%
Destructions dégradations	-21,24%

Taux d'élucidation de la délinquance générale 26,44% en 2013 (contre 22,9% en 2012)

● la prévention de la délinquance en «Actions»

Un plan de prévention de la délinquance

Actions mises en oeuvre telles que :

Exposition 10/18 Questions de Justice au collège et dans les écoles primaires

Un forum « Stop à la violence » au Jules Verne organisée par la MJC

les actions d'éducation à la sécurité routière à l'École de Police et sous la halle couverte des Hexagones

400 collégiens reçus par l'Unité de Prévention des Conduites à Risque de la Police Nationale

les mini-chantiers organisés avec Néolia et la PJJ



Enquête auprès de 100 habitants de la ZSP. décembre 2013

Forum «Stop à la Violence»
Juin 2013



Développement de la vidéoprotection :

avec l'appui financier de l'État, la ville de Montbéliard a poursuivi le développement de la vidéoprotection en prenant en compte, entre autres, les priorités de la Zone de Sécurité Prioritaire.

4

La ZSP : une dynamique qui s'inscrit dans la durée

Sur la base du bilan des premiers résultats et de l'évaluation des méthodes mises en œuvre en 2013, la dynamique ZSP doit se poursuivre en 2014 :

Les objectifs prioritaires de lutte contre la délinquance sont confirmés avec une attention particulière aux phénomènes de bandes, la vigilance est maintenue pour que les faits de délinquance ne se déplacent pas hors ZSP. Le plan d'actions de Prévention de la Délinquance se poursuit en 2014 avec notamment le renforcement des capacités de médiation, les actions d'éducation et de citoyenneté. Les modes de contacts avec les habitants s'intensifieront pour mieux échanger, informer et recueillir leur perception de la sécurité. La méthode ZSP peut s'appliquer ailleurs : nos acquis en matière de coordination renforcée des services de sécurité et de mobilisation du partenariat seront valorisés pour être mis en pratique dans d'autres quartiers de l'agglomération.

Contacts utiles

- **Police nationale :**
Commandant Bertrand BRANGER Officier Référent ZSP : 06.78.76.89.81
- **Délégué Cohésion Police-Population :**
Bernard CLERY 06-14-65-15-43
(mail : deleguepolice.populationph@gmail.com)
- **Sous-Préfecture de Montbéliard :**
Déléguée du Préfet : Gwénaëlle RADAIS (06.45.35.63.72)
- **Association d'Aide aux Victimes :**
(renseignements et rdv au 03.81.91.70.07)
Permanence au CCAS de Montbéliard (face piscine) le vendredi am.

Rappel des Numéros d'urgence :

17 Police Secours
15 SAMU
18 Pompiers
112 depuis un portable



Zone de Sécurité Prioritaire PETITE-HOLLANDE à Montbéliard

Bulletin d'information

N°2 Janvier 2014





Stéphane FRATACCI
Préfet
de Région Franche-Comté
Préfet du Doubs

Le mot du Préfet

La création des Zones de Sécurité Prioritaires avait pour objectif d'apporter à des quartiers confrontés à une délinquance enracinée, des réponses tangibles.

Dans le quartier de la Petite Hollande où la Zone de Sécurité Prioritaire a été lancée le 05 décembre 2012, nous pouvons aujourd'hui tirer un premier bilan de l'action renforcée de l'État avec tous ses partenaires.

Ce bilan est positif en termes de résultats mesurables sur le terrain : moins de cambriolages (-25,7%), moins d'atteintes aux biens (11,3%), moins de rodéos. Ce sont là des signes concrets en faveur d'un cadre de vie plus sûr et plus tranquille.

Pour lutter contre les trafics de stupéfiants et d'armes, des actions et des enquêtes d'envergure internationale ont été engagées et se poursuivent, avec d'ores et déjà des saisies et des interpellations significatives. C'est le fruit d'une coordination efficace de tous les services de sécurité, avec une très forte mobilisation de l'autorité judiciaire.

La participation de tous les partenaires engagés dans le quartier : Ville, Éducation Nationale, bailleurs sociaux, transporteur, services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse a également produit ses effets. Un plan de 17 actions de prévention a été mené à bien en faveur de la citoyenneté, de la prévention des conduites à risques, de la médiation et de la vidéo-protection.

Ce premier bilan, tangible et encourageant, nous impose de poursuivre inlassablement l'action pour faire reculer la délinquance.

A la Petite Hollande, sur cette dynamique de la Zone de Sécurité Prioritaire mais aussi dans l'ensemble de l'Agglomération où ces méthodes de coordination et de mobilisation de tous ont vocation à s'appliquer. L'État y est plus que jamais, résolu et s'y engage chaque jour sur le terrain

Le mot de la Procureure

Un an après que le quartier de la Petite Hollande ait été désigné zone de sécurité prioritaire, les premiers résultats sont là. On constate une baisse sensible des cambriolages et des violences urbaines, deux des cibles visées en décembre 2012. Dans le domaine judiciaire, trois affaires importantes en matière de trafics de stupéfiants ont été traitées, et ont entraîné des réponses pénales à l'encontre de près de 50 personnes au total. Nous poursuivrons en 2014 notre lutte contre ces trafics, exemples néfastes, notamment pour la jeunesse, d'une activité illégale très lucrative, et génératrice de règlements de compte dont la Petite Hollande a été le théâtre en 2012.

Il nous faut en outre rester vigilants sur les bandes, dont les confrontations peuvent entraîner de graves dommages pour les jeunes qui y participent. Nous resterons enfin particulièrement sensibles au risque de délinquance des adolescents. Lutter contre la délinquance des mineurs d'aujourd'hui, notamment par la voie de l'insertion scolaire et professionnelle, c'est lutter contre la délinquance des majeurs de demain.



Thérèse BRUNISSO,
Procureure
de la République
de Montbéliard

1 La Zone de Sécurité Prioritaire : des objectifs précis, des méthodes innovantes

Sur le quartier de la Petite-Hollande, 4 objectifs précis ont été définis pour lutter contre la délinquance :

- la lutte contre le trafic de stupéfiants et les armes
- la lutte contre les cambriolages
- la lutte contre les incivilités et notamment les rodéos
- la lutte contre les violences urbaines

Ce sont ces 4 objectifs prioritaires qui ont mobilisé tout au long de l'année 2013, l'ensemble coordonné des services de sécurité et des partenaires pour développer actions et projets, sous la double égide du Préfet de Région et du Doubs et de la Procureure de la République qui ont présidé 10 réunions de pilotage.

2 Des méthodes innovantes

La cellule opérationnelle de coordination des forces de sécurité regroupe le Commissariat de Montbéliard, la Police Judiciaire, le Police de l'Air et des Frontières, la Gendarmerie Nationale, le Groupe d'intervention Régional et les Douanes.

Cette cellule met en place les actions de sécurité, de maintien de l'ordre, d'échanges d'informations entre services administratif, judiciaires et de renseignement.

la cellule de coordination du partenariat :

regroupe la ville, les bailleurs, l'éducation nationale, la protection judiciaire de la jeunesse, kéolis, la prévention spécialisée, la mission locale. Cette cellule assure le pilotage des actions de prévention de la délinquance en coordonnant les initiatives sur la citoyenneté, la médiation, les conduites addictives, l'aide aux victimes et le lien social.

La communication et la concertation sont un axe à part entière de la ZSP avec les informations diffusées aux acteurs du quartier, les contacts activés par le Délégué Cohésion Police Population, la Déléguée du Préfet pour le quartier, les rencontres avec le Conseil de Quartier, la plaquette d'information, l'enquête-interview auprès de 100 habitants.

3 Un an de ZSP : des résultats concrets



Des patrouilleurs au plus près des réalités du quartier.

L'action méthodique et coordonnée de tous les services de sécurité ainsi que la mobilisation renforcée des partenaires tout au long de l'année 2013, ont apporté des premières réponses tangibles aux objectifs prioritaires de lutte contre la délinquance.

Lutte contre les trafics de stupéfiants et d'armes, la forte mobilisation des services de Police sous l'impulsion du Parquet a d'ores et déjà conduit à des résultats substantiels : saisies d'armes, de munitions, de produits stupéfiants, interpellations, démantèlement de réseaux de dimension nationale et internationale.

Lutte contre les cambriolages : les modes de présence et de recueil d'information produisent des résultats : cambriolages en baisse de 25,7 % (49 cambriolages en 2013 contre 66 en 2012).

Lutte contre les incivilités et notamment les rodéos : la présence et les capacités d'intervention des forces de sécurité motocyclistes notamment et l'excellente collaboration avec les bailleurs sociaux (fouilles de caves...) ont donné des résultats concrets : saisie de véhicules, verbalisations, 50 % de faits signalés en moins en 2013

Lutte contre les violences urbaines : les modes de présence renforcée et fidélisée ont permis de les faire baisser de 20,7 % en un an avec notamment une baisse sensible des incendies de containers, des rixes dans le quartier et de violences contre les secours

La ZSP reçoit l'appui régulier d'unités de forces mobiles.

